



## Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

**6072<sup>e</sup>** séance

Mercredi 21 janvier 2009, à 15 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Ripert . . . . .	(France)
<i>Membres :</i>	Autriche . . . . .	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso . . . . .	M. Kafando
	Chine . . . . .	M. Zhang Yesui
	Costa Rica . . . . .	M. Urbina
	Croatie . . . . .	M. Viločić
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wolff
	Fédération de Russie . . . . .	M. Churkin
	Jamahiriya arabe libyenne . . . . .	M. Ettlali
	Japon . . . . .	M. Takasu
	Mexique . . . . .	M. Heller
	Ouganda . . . . .	M. Butagira
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir John Sawers
	Turquie . . . . .	M. İlkin
	Viet Nam . . . . .	M. Bui The Giang

### Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 15 h 15.*

**Adieux à M. Giadalla Ettalhi, Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Le Président** : Mes chers collègues, étant donné que c'est la dernière fois que l'Ambassadeur Giadalla Ettalhi participe aux travaux du Conseil en sa qualité de Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne, je voudrais saisir cette occasion pour lui exprimer, au nom de l'ensemble des membres du Conseil, notre gratitude à son égard, en tant que collègue et en tant qu'ami.

En plus des fonctions qu'il a exercées en sa qualité de Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Ettalhi a consacré de nombreuses années au service de son pays, notamment en tant que Ministre des affaires étrangères et Ministre de la planification. Il a apporté une importante contribution aux travaux du Conseil. Homme de conviction, il a su resté loyal aux positions de son pays et de son groupe tout en faisant preuve de la compréhension et du sens du dialogue nécessaires pour faciliter les compromis permettant au Conseil de sécurité de s'exprimer unanimement sur les questions les plus délicates. L'Ambassadeur Ettalhi a, enfin, dirigé avec une grande sagesse et une sérénité remarquables des débats du Conseil de sécurité concernant plusieurs importantes questions lorsque la Libye était en présidence. En adressant des adieux chaleureux à l'Ambassadeur Ettalhi, je m'associe aux autres membres du Conseil pour lui souhaiter plein succès dans ses activités futures, qu'il s'agisse de ses activités professionnelles ou de sa vie privée.

**M. Ettalhi** (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier pour les paroles aimables que vous avez eues à mon égard. Permettez-moi de m'adresser à vous ainsi qu'à tous les collègues avec lesquels j'ai travaillé au Conseil pour les remercier de leur coopération sans réserve, des bons offices dont ils ont fait montre en permanence ainsi que des efforts sincères et inébranlables qu'ils ont toujours déployés pour parvenir au consensus. Il m'est également agréable de remercier les membres du Secrétariat du Conseil de sécurité pour le travail remarquable qu'ils continuent d'accomplir.

Bien que j'ai passé une période relativement courte au sein du Conseil de sécurité en tant que Représentant permanent de mon pays, j'ai appris énormément en travaillant aux côtés de mes collègues, que je considère réellement comme des amis très chers. Les nobles idéaux qui sous-tendent la manière dont ils accomplissent leur travail et mènent le dialogue m'ont laissé une empreinte indélébile. Je serai toujours très fier des jours que j'ai passés avec eux au Conseil de sécurité. Même si je ne suis peut-être pas pleinement satisfait de mon travail au sein du Conseil en tant qu'institution, je suis, en revanche, enchanté de l'expérience personnelle qu'il m'a été donné de vivre au contact de tous mes collègues.

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des défis et à des menaces à la fois gigantesques et bien réels. Nous devons tous y faire face. Que nous soyons faibles ou puissants, pauvres ou riches, grands ou petits, nous devons affronter ces dangers, et nous ne pourrions les vaincre que si nous travaillons ensemble. Tel est l'esprit qui m'a guidé.

Par ailleurs, il faut que nous réalisons que nous partageons un destin commun dans le monde d'aujourd'hui. Nous sommes tous sur le même bateau, et nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble pour corriger les erreurs, renforcer la légitimité internationale et œuvrer en vue d'un monde de paix et de prospérité. Je pense que l'ONU et, en particulier, le Conseil, ont une responsabilité particulière et un rôle décisif à jouer pour faire face à ces défis et à ces dangers.

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des observations de la part du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon. Je voudrais vous remercier, Monsieur le Secrétaire général, tout particulièrement d'être venu rencontrer le Conseil de sécurité alors que vous venez de rentrer d'un voyage

long, difficile et qui a laissé quelques traces sur vous. Je vous remercie infiniment de ce geste que vous faites vis-à-vis du Conseil, et je vous donne la parole.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil me pardonneront si je ne peux pas faire cet exposé moi-même. En effet, je suis aphone, enfin, je n'ai presque plus de voix. En tout cas, M. Pascoe était à mes côtés tout au long de mon périple. Je suis sûr que les membres seront ravis de ne pas avoir à écouter ma voix fort déplaisante. Donc M. Pascoe dira au Conseil ce que j'aurais dit, si je le pouvais. J'espère reparler très bientôt au Conseil, dès que possible.

**Le Président** : Je remercie le Secrétaire général de son intervention. Je vais donc donner, avec votre accord, la parole à M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

**M. Pascoe** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je dois dire que la voix du Secrétaire général a été très forte jusqu'à la fin, jusqu'à la ville de Gaza où il a essayé de projeter sa voix du fond de la salle pour que 500 employés l'entendent et où il a ensuite donné une conférence de presse au milieu de la fumée fétide qui s'élevait encore des décombres. Je pense que les deux événements ont eu raison de lui.

Avec l'indulgence du Conseil, je vais donner lecture de la déclaration du Secrétaire général.

« J'ai eu le plaisir de faire un exposé au Conseil et de le consulter il y a huit jours avant mon voyage au Moyen-Orient qui avait pour but d'envoyer un message simple et sans ambiguïté à propos de la crise à Gaza et dans le sud d'Israël : les combats doivent cesser, la résolution 1860 (2009) doit être pleinement respectée et appliquée. Je suis profondément reconnaissant de l'appui du Conseil à ma mission, appui réaffirmé par l'Assemblée générale dans sa résolution ES-10/18 vendredi dernier. Je suis convaincu que ceci a sensiblement renforcé mes efforts pour faire cesser la violence.

Depuis, j'ai rencontré les dirigeants de l'Égypte, de la Jordanie, d'Israël, du territoire palestinien occupé, de la Turquie, du Liban et de la Syrie. J'ai participé à une réunion organisée par le Président Moubarak à Charm el-Cheikh et au sommet économique arabe au Koweït. Je me suis aussi entretenu au téléphone à maintes reprises avec plusieurs dirigeants et j'ai

évidemment rencontré tous les dirigeants lors de deux réunions organisées pour débattre de la situation à Gaza. Je me suis rendu dans la ville de Gaza et à Sderot hier pour montrer ma solidarité avec les civils et souligner les tâches importantes et urgentes à accomplir. Tout au long de ma mission, j'ai cherché à maximiser la coordination des efforts diplomatiques pour mettre fin à la crise et expliquer les attentes de l'ONU, telles qu'énoncées dans la résolution 1860 (2009).

Je rends hommage au Président égyptien Moubarak pour sa direction éclairée et l'initiative qu'il a prise dans le but de parvenir à un cessez-le-feu. Je rends également hommage aux nombreux dirigeants du monde entier qui ont contribué de façon décisive à cet effort.

Les combats ont cessé avec des déclarations unilatérales de cessez-le-feu et le retrait aujourd'hui des troupes israéliennes. C'est là un résultat important et cela donne un répit si nécessaire aux civils qui souffrent, surtout dans la bande de Gaza. Mais, la situation reste précaire, et il reste encore beaucoup à faire sur les fronts diplomatique et humanitaire.

À cet égard, je me tourne vers l'Égypte et d'autres pour poursuivre les efforts indispensables visant à favoriser la compréhension et à mettre en place des mécanismes pour veiller à ce qu'un cessez-le-feu durable et viable soit en place au plus vite. Je me tourne également vers les dirigeants régionaux et internationaux, y compris les membres de la Ligue des États arabes, du Quatuor et du Conseil de sécurité, pour qu'ils contribuent ensemble à ces garanties et à ces arrangements et aident à les maintenir, conformément à la résolution 1860 (2009). Les cessez-le-feu unilatéraux doivent être concrétisés par des arrangements qui empêchent le trafic illicite d'armes et de munitions et assurent la réouverture continue des points de passage de Gaza sur la base de l'Accord de 2005 réglant les déplacements et le passage entre l'Autorité palestinienne et Israël. Tel est le cadre établi par la résolution 1860 (2009), et il contribuera à stabiliser la situation sur le terrain.

Pour nombre d'habitants de Gaza, c'est une heure de désespoir, de deuil et de besoin. Ils se sont trouvés pris, au cours de cette crise, entre les actions irresponsables et inacceptables du Hamas

et le blocus imposé par Israël et son recours à une force militaire disproportionnée et excessive.

Pendant ma visite hier, j'ai vu une partie des destructions et des souffrances causées à cette petite zone densément peuplée par plus de trois semaines de bombardements intensifs, de pilonnage et de combats de rue. Ceci fait suite à des mois et à des années d'occupation, de conflit et de privations économiques. J'ai été profondément ému par ce que j'ai vu.

Je me suis rendu à Gaza pour exprimer ma préoccupation et pour rendre hommage aux nombreuses personnes qui sont mortes et qui ont été blessés, et aux milliers de personnes qui ont perdu des proches et des amis. Je tenais à faire passer le message que l'ONU est aux côtés de ceux qui ont souffert de cette tragédie et de cette catastrophe, et que nous ne les abandonnerons pas.

Et je me suis rendu à Sderot pour rencontrer des civils dans le sud d'Israël qui ont subi des tirs aveugles de roquette et de mortier depuis trop longtemps.

Dans les deux endroits, j'ai souligné qu'il était urgent et nécessaire de respecter pleinement le droit international humanitaire et de protéger les civils. Comme je l'ai clairement indiqué, lorsque des civils sont tués et lorsqu'il y a des allégations de violation du droit international humanitaire, il faut mener des enquêtes approfondies, fournir des explications complètes et, lorsque cela est nécessaire, que les responsables répondent de leurs actes.

À Gaza, j'ai rencontré le personnel de l'ONU sur le terrain qui a travaillé avec courage et héroïsme ces dernières semaines. L'ONU en est fière et leur exemple nous inspire un sentiment d'humilité. Je ne saurais assez les louer et les remercier, et je rends hommage aux membres du personnel des Nations Unies et aux sous-traitants qui ont été tués ou blessés.

J'ai donné l'assurance aux habitants de Gaza que l'ONU travaillerait d'urgence et avec soin pour fournir l'aide humanitaire d'urgence et commencer le processus très difficile de relèvement et de reconstruction.

Demain, le Coordonnateur spécial, M. Robert Serry, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Holmes, se rendront à Gaza pour faire une évaluation des besoins d'urgence en se concentrant sur l'ensemble des priorités humanitaires immédiates. Cela comprend les soins médicaux, la nourriture, le logement, l'enlèvement des décombres, les engins non explosés et éventuellement les mines, l'électricité, la question des liquidités monétaires, l'eau et l'assainissement.

M. Holmes et la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M<sup>me</sup> Karen AbuZayd, rendront compte directement au Conseil la semaine prochaine sur la situation humanitaire. L'ONU entend lancer un appel humanitaire éclair dans les 10 jours suivant cette première mission. L'ONU travaille aussi à établir des évaluations et des plans pour les activités de relèvement rapide et la remise en état de services essentiels, tout en appuyant les activités de réparation d'urgence. Nous travaillerons en étroite coordination avec le Premier Ministre Fayyad à cet égard. Il est prévu qu'un rapport détaillé soit présenté à une conférence au Caire et ce rapport contribuera aux travaux qui suivront du Comité spécial de liaison. Il est essentiel que les principaux pays donateurs participent à ces efforts humanitaires et à ces efforts de relèvement rapide et y contribuent de façon généreuse.

En effet, je tiens à souligner que, alors que nous commençons à faire face au défi des secours humanitaires, du relèvement rapide et de la reconstruction, il nous faut travailler ensemble en étroite coordination et consultation. En plus des parties elles-mêmes, l'ONU est déjà en contact étroit avec des partenaires clés : l'Égypte et d'autres pays arabes, la Commission européenne, la Banque mondiale, la Norvège qui préside le Comité spécial de liaison, la Turquie, et les membres du Quatuor – l'Europe, la Russie et les États-Unis. À cet égard, je continuerai d'exhorter le nouveau Président des États-Unis et son équipe à faire de la paix au Moyen-Orient une de leurs priorités absolues.

Je voudrais signaler ici qu'un accès immédiat et accru à Gaza est essentiel à toute

initiative humanitaire, sans même parler de la reconstruction. Au cours des réunions que j'ai eues avec les dirigeants israéliens, j'ai insisté sur l'importance d'un accès accru à la bande de Gaza. J'ai demandé au Président Moubarak de veiller à ce que Rafah soit ouvert pour le passage de matériel humanitaire.

Le Conseil est bien conscient de plusieurs cas d'attaques scandaleuses contre des locaux de l'ONU et a entendu un exposé ici même jeudi dernier sur les attaques au cours desquelles l'entrepôt principal de l'UNRWA a entièrement brûlé, ce qui a entraîné la perte d'une aide extrêmement nécessaire. Cette attaque s'est produite le jour de mon arrivée en Israël, et j'ai vu en personne hier les ruines encore fumantes de nos locaux. J'ai immédiatement protesté, dans les termes les plus vifs, contre ces attaques visant les locaux de l'ONU, et j'ai appelé tous les combattants à respecter l'inviolabilité des bâtiments de l'ONU. J'informe le Conseil de sécurité que lorsque j'étais en Israël, j'ai reçu des autorités israéliennes l'assurance personnelle que ce type d'attaques ne se reproduirait plus. Mais, deux jours plus tard à peine, il y a eu une attaque contre une école de l'ONU où s'étaient réfugiées et abritées des personnes qui n'avaient d'autre endroit où se cacher, et deux petits garçons ont trouvé la mort.

Toutes les fois où je me suis réuni avec les dirigeants israéliens, j'ai exigé qu'Israël mène une enquête approfondie sur chacun de ces incidents. J'attends de recevoir une explication complète de chaque incident, et j'espère que les responsables auront à répondre de leurs actes. Le Premier Ministre Olmert a promis de me communiquer de toute urgence les résultats de leur enquête. Je déciderai alors des mesures de suivi appropriées à prendre.

Les difficultés qui nous attendent sont immenses et nombreuses. Si notre priorité immédiate aujourd'hui est peut-être de fournir des secours humanitaires et d'aider à un relèvement rapide, nous devons également continuer d'œuvrer à des arrangements viables qui seront la base d'un cessez-le-feu durable et nous devons poursuivre notre action à long terme pour réaliser la paix.

Dans le cadre de cette action, j'ai discuté longuement de la voie à suivre avec des dirigeants régionaux et internationaux. Il me semble évident que des progrès politiques durables soient enregistrés et pour que Gaza se relève et se reconstruise comme il se doit, les Palestiniens doivent relever le défi de la réconciliation. Tant à Gaza qu'à Ramallah, j'ai appelé avec ferveur les Palestiniens à surmonter leurs divisions et à œuvrer à rétablir le Gouvernement palestinien dans le cadre légitime de l'Autorité palestinienne. Aujourd'hui, je réitère cet appel. J'ai dit clairement que l'ONU coopérera avec un Gouvernement palestinien uni englobant Gaza et la Cisjordanie. Au Koweït, j'ai appelé le monde arabe à s'unir en appui à cette entreprise, et j'ai pris note des efforts menés par le Roi Abdullah d'Arabie saoudite en la matière. J'appelle également la communauté internationale dans son ensemble à faire de même.

Je me suis également rendu au Liban, où j'ai rencontré le Président Sleiman, le Premier Ministre Siniora et le Président de l'Assemblée Berri. J'ai eu l'honneur de prendre la parole devant le Parlement libanais. Avant mon arrivée, j'étais bien conscient qu'il existait un risque que le Liban entre de nouveau en conflit avec Israël du fait de la situation à Gaza. Toutefois, j'ai été encouragé par la condamnation par le Gouvernement libanais des tirs de roquettes lancées depuis le Sud-Liban contre Israël, et par les mesures rapides prises par les Forces armées libanaises et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

En Israël, j'ai demandé aux dirigeants politiques et aux responsables de la défense de faire preuve de retenue et de prendre des mesures en vue de mettre en œuvre les points en suspens de la résolution 1701 (2006), notamment le retrait de Ghajar. J'ai visité la FINUL dans le sud, et j'aimerais encore une fois la féliciter du rôle important qu'elle joue pour stabiliser la région et appliquer la résolution 1701 (2006), en coopération avec les Forces armées libanaises. En Syrie, j'ai également parlé longuement du Liban avec le Président Assad.

Que les choses soient claires. Certes la récente crise à Gaza et dans le sud d'Israël exige que soient prises des mesures pour gérer le conflit

et le contenir, mais elle est aussi un symptôme de problèmes plus vastes et de conflits plus profonds qui exigent d'être réglés. Si ces dernières semaines de violence ne cèdent pas rapidement la place à une vaste action politique, nous risquons de nous retrouver face à un véritable danger de polarisation et de frustration accrues dans la région, sans même parler de la possibilité que se reproduisent les événements auxquels nous avons assisté.

Seul un règlement juste et global du conflit israélo-arabe permettra de mettre véritablement fin à la violence et de garantir une sécurité durable tant aux Palestiniens qu'aux Israéliens. Cet effort doit être axé sur la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité et sur l'Initiative de paix arabe. Nous n'avons pas besoin de nouveaux plans ni d'autres processus. Nous avons les outils nécessaires. Nous avons besoin de faire montre de volonté politique et d'agir. Il y a bien trop longtemps que la paix nous échappe.

La violence, la destruction et les souffrances dont nous sommes témoins ont été la manifestation d'un échec politique collectif. Nous

avons déployé un effort sincère l'année dernière, mais il n'a pas réussi. Aujourd'hui, nous devons faire davantage. Il ne faut rien de moins qu'un effort international massif pour appuyer et exiger un règlement de ce conflit. Les peuples de la région, et en fait la communauté internationale, l'exigent.

En ma qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je continuerai d'insister sur la nécessité de mettre fin à l'occupation qui a commencé en 1967, de créer un État palestinien coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël, et de parvenir à une paix juste, durable et globale entre Israël et tous ses voisins arabes. Je suis plus déterminé que jamais à voir cela se réaliser. »

**Le Président** : Je remercie le Secrétaire général adjoint. Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 15 h 40.*